Pays Grenadois magazine

Le journal d'information de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

N°27
juin
2025

HABITAT

> OPAH : le lifting de l'habitat se poursuit sur le territoire (page 10)

Communauté de Communes DU PAYS GRENADOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES-ET-LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES-SUR-L'ADOUR - GRENADE-SUR-L'ADOUR - LARRIVIÈRE-SAINT-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-MAURICE-SUR-ADOUR

Le mot du Président

Chers administrés, chers habitants de nos 11 communes,

Vous lisez là le dernier magazine du Pays Grenadois du mandat 2020-2026.

À l'époque, la COVID avait malmené la mise en place de notre assemblée, nous obligeant à rester à distance les uns des autres alors que la convivialité est un marqueur fort de notre territoire.

Le temps est passé... vite... et nous voilà à 9 mois du renouvellement des élus communaux et communautaires.

Sachez que le pied n'est pas posé sur le frein ! Bien au contraire, les pages qui suivent témoignent du volume et de la diversité des actions portées par les élus et les agents de la Communauté de Communes.

De plus, les deux projets que sont l'EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, crèche) et la Maison de Santé du Pays Grenadois vont entrer en opérationnalité d'ici la fin de l'été 2025.

Ces éléments structurants et nécessaires à la vie et à l'attractivité du territoire seront donc achevés et mis en service lors du prochain mandat.

Voilà ce qu'est l'engagement des élus en faveur du territoire : porter des projets qui répondent aux besoins de la population que l'on soit là ou pas pour couper le ruban.

Je vous souhaite un bel été 2025.

Bien à vous.

Jean-Luc LAFENÊTRE
Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

AU SOMMAIRE

4

FINANCES
Budget 2025

6

CHANTIERS 2025
Maison de Santé, EAJE (crèche) et réseaux d'assainissement

13

CULTURE
L' éveil musical pour découvrir la musique pas à pas

14

PARENTALITÉ
On ne naît pas parent, on le devient !

18

GESTION DES DÉCHETS
Équipez-vous pour mieux trier !

Journal n°27 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois
Directeur de la publication : Jean-Luc Lafenêtre.
Rédaction : service communication du Pays Grenadois.
Conception graphique : service communication du Pays Grenadois.
Impression : Imprimerie Moderne & Castay (Aire sur l'Adour) sur papier certifié PEFC 100%. - **Tirage :** 3 800 exemplaires.

Crédits photos : Communauté de Communes, CDG40, 2L Architecture, C+M Architectes, Chantons sous les Pins, Institution Adour, Ludo-Médiathèque de Bordères-et-Lamensans, OT Vieux-Boucau, Reuters, Sictom du Marsan, Soliha, Freepik, Pixabay.
N° ISSN : 1969-0657. - **Dépôt légal :** à parution.

RETOUR EN IMAGES

Le Pays Grenadois en action

15 février 2025 : forum de découverte des métiers et de l'orientation professionnelle à Larrivière-Saint-Savin.

8 février 2025 : sortie familiale au Val d'Azun organisée par le pôle enfance-jeunesse du Pays Grenadois et l'association La Grange.

20 février 2025 : observation des oiseaux des zones humides avec la Fédération départementale des chasseurs.

7 mars 2025 : festival Chantons sous les Pins à Bordères-et-Lamensans.

23 avril 2025 : découverte du baby-sitting pour 8 ados.

28 mars 2025 : scènes ouvertes des élèves de l'école de musique du Pays Grenadois.

2 avril 2025 : matinée autour de l'adaptation du logement (handicap, perte d'autonomie) à Grenade-sur-l'Adour.

14 au 22 mars 2025 : la Semaine de la Petite Enfance bat son plein.

24 mai 2025 : fête de la nature et des Saligues à Cazères-sur-l'Adour.

FINANCES

Budget 2025

Des investissements toujours aussi soutenus pour développer durablement notre territoire, sans aucune augmentation de vos impôts locaux : voilà notre feuille de route financière pour l'année en cours.

PARMI LES GRANDS PROJETS DE 2025 :

- la **construction d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant** (crèche) à côté de l'École de Musique,
- la **réhabilitation et l'extension de la Maison de Santé** du Pays Grenadois à Grenade-sur-l'Adour,
- la **mise aux normes du système d'assainissement** de Grenade-sur-l'Adour et de Larrivière-Saint-Savin,
- l'**extension du réseau d'assainissement** de Cazères-sur-l'Adour.

16,5 M€
DE DÉPENSES TOTALES PRÉVUES EN 2025
Dans cette présentation, chaque donnée intègre les coûts de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale.

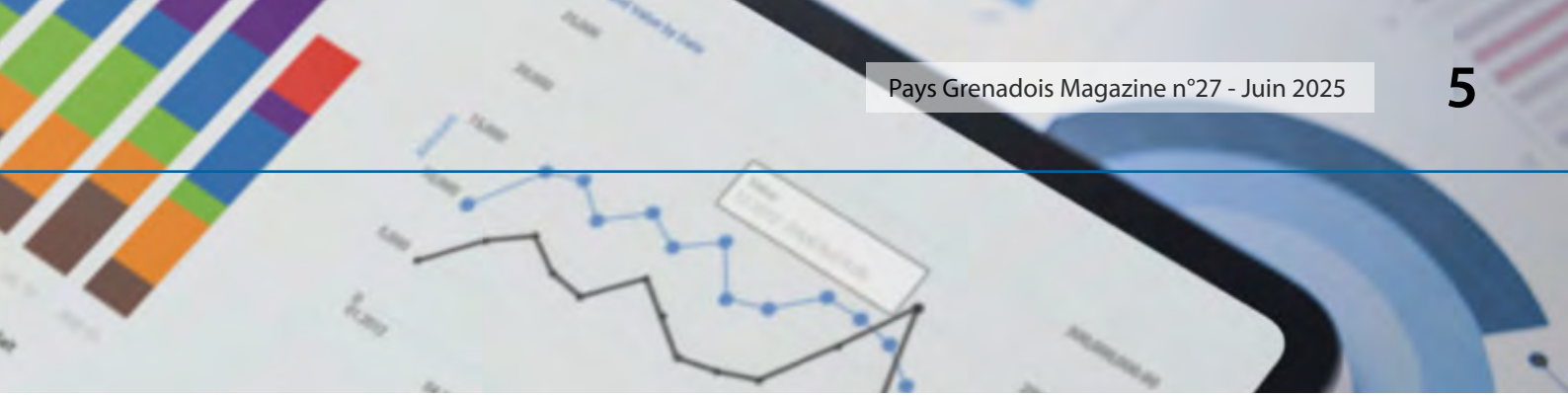

Les communes investissent, le Pays Grenadois les soutient

Dans le cadre des fonds de concours attribués aux communes membres du Pays Grenadois, la Communauté de Communes a accordé son soutien à de nombreux projets durant l'année 2024. Ces fonds de concours servent à développer et accompagner l'investissement dans les communes qui réalisent ou réhabilitent des équipements communaux.

BASCONS : 30 000 € pour la rénovation énergétique de 2 logements au sein de la Maison Lataste située près de l'église Saint-Amand.

CASTANDET : 1 873 € pour l'acquisition d'un nouveau véhicule communal et **17 500 €** pour l'aménagement de l'entrée du bourg.

CAZÈRES-SUR-L'ADOUR : 15 000 € pour la réhabilitation de l'ancienne maison de l'Évêché.

LARRIVIÈRE-SAINT-SAVIN : 2 962 € pour la réalisation d'une passerelle piétonne sur la RD11, **4 805 €** pour l'aménagement d'un espace public à l'entrée du bourg, **5 856 €** pour l'équipement de bâtiments d'accueil du public.

LE VIGNAU : 25 364 € pour la rénovation de la chapelle.

LUSSAGNET : 15 980 € pour des travaux d'extension et de rénovation énergétique du foyer municipal.

SAINT-MAURICE-SUR-ADOUR : 5 833 € pour la restauration et la rénovation de la mairie ainsi que de la cantine scolaire, **1 343 €** pour la réhabilitation et la rénovation de la salle de bain du logement scolaire.

Grenade-sur-l'Adour et Bordères-et-Lamensans ont mobilisé le dispositif 2024 dès 2023 pour des projets d'ampleur que sont respectivement la restauration de l'église (**60 000 €**) et la réhabilitation du foyer municipal (**30 000 €**). À **Artassenx**, l'installation de l'aire de jeux a été soutenue à hauteur de **3 641 €**.

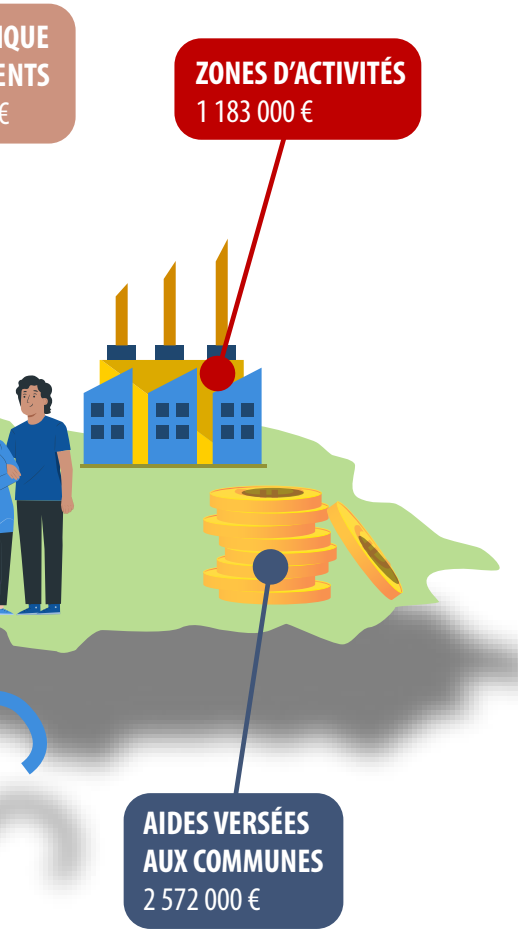

Le soutient se traduit aussi par d'autres dispositifs...

La Communauté de Communes soutient les 11 communes du Pays Grenadois via d'autres dispositifs.

LA DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE : 525 000 € distribués en 2024. Il s'agit d'un mécanisme visant à réduire les disparités financières entre les communes du territoire. Le montant de la DSC est fixé librement par le conseil communautaire, en cohérence avec les charges et ressources de chaque commune.

LE FOND DE PÉRÉQUATION DES INTERCOMMUNALITÉS ET DE LEURS COMMUNES : 210 669 € payés à la place des communes en 2024. Le FPIC se caractérise par le prélèvement d'une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités qui est ensuite reversée à des collectivités plus défavorisées. Il réduit ainsi les disparités de ressources entre les territoires.

LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION : 425 901 € distribués en 2024. Ce flux financier entre la Communauté de Communes et ses communes membres vise à assurer la neutralité financière des transferts de compétence entre les communes et l'intercommunalité.

LES DÉPENSES INDIRECTES :

- soutien aux initiatives associatives en matière d'actions culturelles (**6 918 €** en 2024),
- déchets de venaison : déchets issus de la dépouille, de la découpe et de l'éviscération de gibier par les ACCA (**2 810,36 € de frais de collecte et de traitement** en 2024),
- repas des aînés en fin d'année (versement de **7 € par colis ou repas**), etc...

CHANTIERS 2025

Lutte contre la désertification médicale : le Pays Gren

Face à la désertification médicale qui touche de nombreuses zones rurales en France, la Communauté de Communes a décidé d'agir au plus près de ses administrés en s'impliquant pleinement dans la réhabilitation et l'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Pays Grenadois. Objectif : accueillir de nouveaux praticiens, internes et futurs docteurs juniors dans des locaux à la fois attractifs et fonctionnels et conforter l'offre de soin existante.

En avril 2022, les médecins de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) du Pays Grenadois alertaient les élus communautaires sur les tensions à venir en matière d'accès aux soins sur le territoire et sur la nécessité d'accueillir de nouveaux praticiens.

CONCERTATION, RÉUNIONS DE TRAVAIL ET ÉCHANGES TECHNIQUES

Des entretiens avec l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux ont ainsi été menés par la Communauté de Communes, en collaboration avec la chargée de mission santé du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Adour Chalosse Tursan, afin de déterminer leurs attentes.

Le fait de conforter la MSP existante est alors apparu comme une priorité.

Dans un même temps il s'est avéré que les locaux de la Maison de Santé (appartenant à la SCI de l'Adou, composée de 4 médecins généralistes) manquaient d'adaptabilité, de confort et de modernité pour l'exercice du métier et l'attractivité de nouveaux collaborateurs.

LANCEMENT DU PROJET

Les élus, conscients de la problématique santé sur le territoire, du manque de médecins à venir et de la nécessité de conforter l'existant, se sont saisis du sujet.

La Communauté de Communes a, de ce fait, fait évoluer ses statuts afin de prendre la **compétence santé** en date du 18 décembre 2023.

Un architecte a été mandaté sur ce projet : le cabinet C+M ARCHITECTES de Mimizan.

Les premiers diagnostics réalisés par ce dernier ont confirmé la faisabilité du programme de travaux. Pour les mener à bien, la Communauté de Communes a donc fait l'**acquisition des biens immobiliers appartenant à la SCI de l'Adou** ainsi que du local et du terrain situés au 9 rue des Remparts.

Ces aquisitions foncières impliquent que **les médecins et professionnels de santé deviendront par la suite locataires** de la Communauté de Communes via la signature d'un bail civil.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DÉBUT SEPTEMBRE 2025 POUR UNE DURÉE PRÉVISIONNELLE DE 14 MOIS

Les travaux se dérouleront en deux phases.

PHASE 1 DES TRAVAUX

Cette phase consistera à aménager les locaux situés rue des Remparts (actuel cabinet du docteur Turchet).

Pendant ces travaux, l'activité des cinq cabinets médicaux de la rue René Vielle sera maintenue.

La location temporaire d'un local commercial voisin, situé 53 rue René Vielle, sera proposée pour préserver l'activité médicale durant cette période.

Cette phase correspond à la réalisation de 60% des travaux de création de la Maison de Santé.

PHASE 2 DES TRAVAUX

Une fois les locaux de la rue des Remparts prêts, les activités médicales y seront transférées. Cela permettra de **réhabiliter les cinq cabinets médicaux situés côté rue René Vielle**, avec une livraison prévue fin octobre 2026.

Cette seconde phase correspond à la réalisation des 40% de travaux restants.

nadois s'engage

Le recours à une opération à tiroir en deux phases permettra le maintien de la majeure partie de l'activité sur place, d'étaler les dépenses sur deux années (2025 et 2026) et de solliciter les partenaires financiers en fonction des besoins de chaque étape.

Coût des travaux : 1,5 millions d'euros

Les locaux, d'une **superficie de 400 m²**, seront loués aux 4 médecins généralistes de l'ancienne SCI de l'Adou.

Le bâtiment, dont l'accès principal se fera depuis la rue des Remparts, réunira **9 cabinets médicaux** (dont 3 à l'étage), une banque d'accueil et plusieurs salles d'attente.

La totalité des locaux sera **accessible aux personnes à mobilité réduite** (PMR), l'étage étant desservi par un ascenseur.

Le montant total de l'opération s'élève à 1,5 millions d'euros H.T. dont 420 000 € d'acquisition de foncier, 26 700 € d'études, 80 100 € de maîtrise d'œuvre et 942 000 € de travaux.

Le financement est assuré conjointement par l'État, la Région, le Département et le PETR Adour Chalosse Tursan.

Restez informés !

Vous trouverez prochainement dans les salles d'attente de la Maison de Santé du Pays Grenadois, des supports de communication vous présentant le projet dans son intégralité.

Lancement des travaux de la crèche à côté de la Maison de l'Enfance et de l'École de Musique

Les entreprises chargées de la construction de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) ont été sélectionnées il y a quelques jours.

Les travaux, qui dureront 12 mois, débuteront officiellement le 26 juin 2025.

Ce futur espace d'accueil du jeune enfant (0-3 ans) aura une capacité de 16 places.

Le coût total du projet est estimé à 1 272 906 € HT. Un montant financé en partie par l'État, le PETR, le Département, la CAF et le Centre de Gestion.

CHANTIERS 2025

Les réseaux d'assainissement font peau neuve

Plusieurs chantiers vont être menés par la Régie des Eaux de la Communauté de Communes du Pays Grenadois dans les prochains mois. Qu'il s'agisse de sécuriser la distribution de l'eau potable, de moderniser les réseaux d'assainissement ou de lutter contre les pollutions, voici les gros travaux programmés.

Travaux à Cazères-sur-l'Adour : renouvellement du réseau d'eau potable et extension du réseau d'eaux usées

Cette extension de réseau d'environ 400 mètres linéaires pour l'eau potable et 330 mètres linéaires pour les eaux usées sera réalisée rue Georges Rande.

Actuellement, les habitations et bâtiments de ce secteur utilisent des systèmes d'assainissement individuels (fosses septiques). Pour garantir la qualité de l'eau prélevée et éviter tout risque de pollution diffuse, un raccordement de ces habitations et bâtiments au réseau d'assainissement collectif est nécessaire. Ces travaux induiront pour les particuliers un raccordement au réseau d'eaux usées.

Rue Georges Rande à Cazères-sur-l'Adour. © Google Maps.

Cette opération pourra engendrer des perturbations de la circulation dans ce secteur : les usagers seront invités à respecter scrupuleusement la signalisation temporaire mise en place, celle-ci pouvant être modifiée en fonction de l'avancement du chantier. Tous les moyens seront mobilisés pour réduire la durée des perturbations.

Ces travaux seront réalisés avant la réfection de voirie programmée par le Département en 2026.

Coût de l'opération : 350 000 € H.T.

Travaux à Grenade-sur-l'Adour : réfection du réseau d'assainissement

La Régie Eau et Assainissement du Pays Grenadois va procéder au chemisage des canalisations d'eaux usées le long de la rue Pierre Bouneau et de l'avenue de Mont-de-Marsan. 1 290 mètres linéaires de réseaux seront concernés.

Les travaux seront réalisés sans tranchée et donc avec une gêne minime à la circulation. L'accès des riverains à leurs habitations ainsi que l'accès aux entreprises seront maintenus pendant toute la durée du chantier.

En parallèle, les riverains seront invités à contrôler leur bon raccordement aux réseaux.

Ces travaux permettront de diminuer les arrivées d'eau de pluie et de nappe souterraine vers la station d'épuration et amélioreront ainsi son fonctionnement.

Coût de l'opération : 350 000 € H.T.

Arrivée d'un nouvel agent d'exploitation assainissement

Philippe LEVIER a rejoint les services de la Régie Eau et Assainissement du Pays Grenadois le 22 avril dernier.

Précédemment installateur d'assainissements non collectifs dans une société privée, il vient compléter l'équipe avec une solide expérience et un parcours très varié qui souligne son adaptabilité.

Il a pour missions le contrôle des assainissements, la surveillance des stations d'épuration, l'entretien des postes de relèvement, la réalisation de branchements neufs ainsi que la réparation des réseaux.

Il secondera également Céline BOURDY dans ses fonctions de responsable de cellule assainissement.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles missions.

La campagne de contrôle des installations d'assainissement non collectif redémarre !

Lors des rendez-vous de contrôle, merci de faire un bon accueil à Céline et Philippe :

- en préparant les documents nécessaires
- et en rendant accessibles vos installations (fosse septique, fosse toutes eaux, micro-station, filtres, bacs à graisses, etc...).

Les contrôles d'assainissement non collectifs sont une obligation réglementaire. Mais à quoi servent-ils ?

- à vérifier si votre installation traite correctement vos eaux usées ou non,
- à maîtriser la pollution dans les fossés,
- à fournir à votre notaire l'attestation nécessaire en cas de vente de votre logement.

L'eau est précieuse. Ne la laissons pas partir en fuites !

Grâce à la télérelevé des compteurs d'eau, nous vous aidons à faire la chasse aux fuites en vous alertant sur les consommations trop élevées ou ininterrompues détectées chez vous. À compter de la réception d'une alerte, vous disposez d'un mois pour réparer la fuite et ainsi bénéficier d'un dégrèvement sur votre facture.

Tous ensemble, préservons nos ressources en eau et évitons le gaspillage !

Rue Pierre Bouneau à Grenade-sur-l'Adour. © Google Maps.

+ PLUS D'INFOS

Accueil usagers

Pour toute demande liée à votre abonnement, arrivée, départ, facture, etc...

✆ 05 58 45 90 30

✉ contact@eau-paysgrenadois.fr

4, place des Déportés- 40270 Grenade-sur-l'Adour

cc-paysgrenadois.fr/ services/eau-assainissement.html

Pour les urgences techniques uniquement : fuites, canalisations bouchées...

✆ 06 38 18 31 29 uniquement en dehors des horaires d'ouverture des bureaux

HABITAT

OPAH : le lifting de l'habitat se poursuit sur le territoire

Entretien avec Monsieur Beaumard, propriétaire bailleur qui vient de rénover l'intégralité d'une maison située au cœur de la bastide de Grenade-sur-l'Adour. Il a, à cet effet, eu l'opportunité de bénéficier des aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Pays Grenadois.

Bonjour Monsieur Beaumard. Pouvez-vous vous présenter rapidement ?

Je suis Grenadois de cœur ! Je me suis installé ici il y a 6 ans, pour y vivre mais j'y ai également créé mon entreprise.

Pouvez-vous nous parler un peu de votre projet ?

J'avais un projet d'investissement locatif. Vivant et travaillant à Grenade-sur-l'Adour, il m'a semblé plus logique d'investir localement. Il me paraissait utile de me mobiliser là où il y a des manques et d'améliorer l'offre de logements de la ville.

D'autre part, j'ai deux filles scolarisées à Grenade-sur-l'Adour, et malheureusement une classe a fermé l'an dernier. Il m'a semblé naturel de m'impliquer pour que le territoire redevienne attractif et accueille des familles avec enfants.

Comment avez-vous eu connaissance des aides à l'amélioration de l'habitat ?

J'ai acheté la maison avant d'avoir connaissance des dispositifs d'aide existants. Soliha, qui avait déjà repéré le bien du fait de son état de délabrement, m'a contacté pour m'informer des opportunités de subvention publique.

Il a fallu apporter quelques modifications au projet initial pour être conforme au cahier des charges de l'ANAH, comme par exemple faire l'isolation sous la chape par le sol ou encore, mettre des fenêtres en aluminium et non en PVC. Cela reste très à la marge.

Une fois ces différentes prescriptions actées, le dossier a été déposé car on ne peut pas percevoir de subventions si les travaux sont déjà commencés.

Dans quel état était ce logement ?

Le bâtiment était totalement délabré du sol au plafond avec de la terre battue au sol, et il n'y avait plus d'escalier. Il a fallu tout refaire.

Combien de temps a pris le projet ?

Cela a pris du temps au démarrage car il a fallu caler à nouveau le projet, déjà bien avancé, sur le planning de l'ANAH.

Cela a donc pris du retard « à l'allumage ». En revanche, une fois lancé, tout a avancé normalement.

Les conditions exigées pour obtenir ces aides vous paraissent-elles appropriées ?

Absolument. Il y a des exigences en particulier quant à la qualité de la construction, donc rien d'anormal.

Par ailleurs, le loyer doit être « conventionné », ce qui du point de vue de l'investissement ne constitue pas une perte financière : calculé net, le revenu locatif est presque équivalent à celui du marché.

Le loyer étant abordable dans une ville dotée de nombreux équipements publics (écoles, médiathèque, école de musique, parc...), la demande est forte.

Avez-vous trouvé un locataire facilement ?

Oui, très facilement, à tel point que j'ai même retiré mon annonce au bout de deux heures. J'ai reçu une cinquantaine de demandes, ce qui démontre à quel point il y a une forte demande en logements à des prix abordables.

Spectaculaire réhabilitation d'un logement délabré situé en cœur de ville de Grenade-sur-l'Adour. Ce bien acquis par M. Beaumard fait désormais partie du parc de logements conventionnés.

AVANT

APRÈS

AVANT

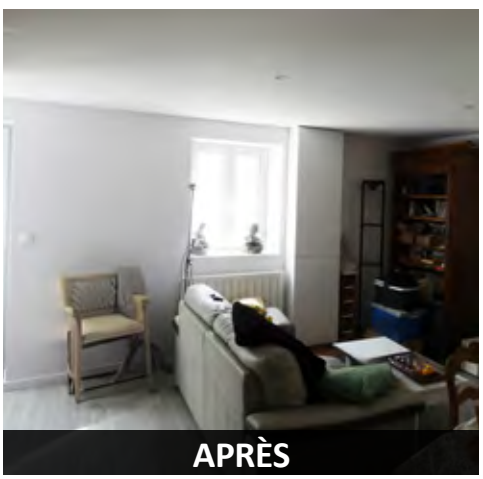
APRÈS

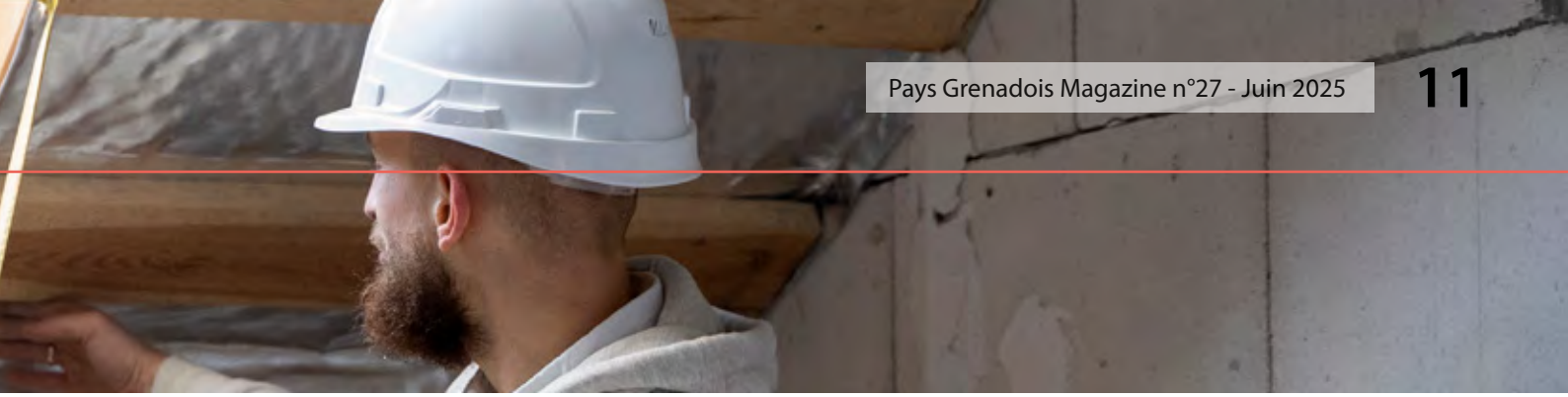

L'accompagnement vous est-il apparu satisfaisant ?

Génial, très bel accompagnement par le chargé d'études de Soliha et le service aménagement du territoire de la Communauté de Communes. Le service est tout à fait complet même si je n'ai pas eu recours aux conseils de l'architecte car j'en avais déjà un.

De quel niveau de subvention avez-vous bénéficié ?

40 % du montant total des travaux.

Quelles pistes d'amélioration suggéreriez-vous pour promouvoir ces aides ?

La communication n'est pas suffisante à Grenade-sur-l'Adour, trop d'habitants ne savent pas qu'ils peuvent obtenir des aides publiques pour porter un investissement utile et améliorer l'accès au logement et la qualité de l'habitat.

Pour lutter contre le déclin démographique, il est primordial d'accueillir de nouveaux habitants et de faire-savoir qu'il existe des aides pour les propriétaires bailleurs.

L'OPAH en pratique

OBJECTIF

Aider les propriétaires occupants et bailleurs du territoire à rénover leurs logements de plus de 15 ans :

- **propriétaires occupants** aux revenus modestes.
- **propriétaires bailleurs** d'habitations situées en centre-bourg de Cazères-sur-l'Adour, Grenade-sur-l'Adour et Larrivière-Saint-Savin.

TRAVAUX ÉLIGIBLES

- travaux de rénovation énergétique ou de prévention à la perte d'autonomie pour les résidences principales.
- réhabilitation complète de logements vacants et dégradés afin de les remettre en état sur le marché locatif.

CALENDRIER

De septembre 2023 à septembre 2026.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER

Un guichet unique joignable du lundi au vendredi au 05 58 74 12 56 ou par mail : faire.landes@soliha.fr

- **Étape 1 :** vérification de l'éligibilité de votre projet.
- **Étape 2 :** suivi personnalisé comprenant visite et diagnostic du logement, montage du plan de financement, préparation des dépôts de dossiers de subventions, démarrage et suivi des travaux, visite post-travaux et versement des subventions.

Travaux de rénovation : les bons réflèxes face au démarchage abusif

Vous êtes contacté par téléphone par des entreprises vous proposant des travaux de rénovation énergétique ? Vous êtes démarché à votre domicile ? Pour éviter les mauvaises surprises, voici quelques recommandations.

- Ne donnez pas votre accord à des travaux lors d'un entretien physique ou téléphonique.
- Ne payez rien et ne signez rien le jour-même.
- Ne versez pas d'acompte.
- Faites faire plusieurs devis et simulations de professionnels pour une même prestation.
- Ne signez pas d'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés, surtout si vous avez contracté un crédit.
- Vérifiez les modalités de rétractation et, au moment de signer, regardez si le bon de rétractation est bien daté du jour. Vous aurez 14 jours à compter de la signature pour changer d'avis. Attention, dans les foires et salons, il n'y a pas de rétractation possible.
- Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur Internet. Leur but est de récupérer des numéros de téléphone pour les revendre.

Si vous avez un doute sur les intentions de votre interlocuteur ou des aides qu'il propose, renseignez-vous auprès de l'Espace FAIRE au 05 58 74 12 56 ou par mail : faire.landes@soliha.fr.

Un litige ? Vous pouvez le signaler sur signal.conso.gouv.fr ou contacter RéponseConso, au 0809 540 550 (numéro d'appel non surtaxé) ou à DGCCRF – RéponseConso – B.P.60 – 34935 Montpellier Cedex 9.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'URSSAF, nouveau partenaire France Services

Depuis quelques semaines, l'Urssaf Aquitaine a officiellement rejoint le panel de partenaires du réseau national France Services.

Cette nouvelle collaboration a pour objectif de faciliter l'accès aux services de l'Urssaf pour les auto-entrepreneurs, les particuliers employeurs et leurs salariés qui pourront directement se rendre dans une structure France Services pour être accompagnés.

Nos 2 conseillers France Services ont ainsi été sensibilisés aux missions de l'Urssaf à travers des webinaires, une formation en présentiel sur les sujets de l'auto-entreprenariat mais également des formations menées en distanciel sur les thématiques du Cesu et de Pajemploi.

De nouveaux services dans votre Espace France Services

Nos conseillers sont désormais en mesure d'apporter une réponse de premier niveau et d'orienter dans leurs démarches administratives :

les auto-entrepreneurs pour :

- la création d'un compte en ligne Urssaf
- la déclaration de chiffre d'affaires
- une demande d'attestations
- l'utilisation de la messagerie sécurisée
- l'orientation vers les services d'accompagnement Urssaf (création, cessation d'activité, accueil commun, etc...).

les particuliers employeurs et leurs salariés (Cesu/Pajemploi) pour :

- la création de comptes pour l'employeur et le salarié
- l'activation des services CESU+ et Pajemploi+ (incluant l'avance immédiate du crédit d'impôt)
- le téléchargement ou l'impression des bulletins de salaire.

L'Espace France Services du Pays Grenadois, vous accompagne dans la réalisation de démarches administratives en lien avec les 16 partenaires suivants :

- Ministère de la Justice,
- Allocations Familiales,
- ANTS (carte d'identité, passeport, carte grise...),
- Assurance Retraite,
- Assurance Maladie,
- Finances Publiques,
- France Travail,
- Mission Locale des Landes,
- Soliha Landes (rénovation de l'habitat),
- Adil (agence départementale d'information sur le logement),
- La Poste,
- Urssaf,
- MSA,
- CIDFF (centre d'info sur les droits des femmes et des familles),
- Département des Landes (assistante sociale),
- Accueil Médiation Conflits Familiaux.

+ PLUS D'INFOS

05 58 03 75 57 franceservices@cc-paysgrenadois.fr

cc-paysgrenadois.fr/services/france-services.html

CULTURE

L'éveil musical pour découvrir la musique pas à pas

L'école de musique du Pays Grenadois propose depuis plusieurs années une initiation à la musique, à l'écoute, à la pratique et à la découverte des instruments. Ces séances d'éveil musical sont proposés aux enfants dès l'âge de 6 ans. Elles ont pour objectif de sensibiliser les plus jeunes aux sons, aux rythmes et aux couleurs musicales. Elles leur permettent de manipuler les différentes familles d'instruments, de découvrir leur voix comme outil musical et souvent, de faire le choix d'un instrument à pratiquer les années suivantes.

Éveil au rythme, chant et expression corporelle

Durant les ateliers d'éveil, les enseignants proposent aux enfants une démarche musicale et ludique adaptée à leur âge.

Les percussions sont privilégiées car faciles à utiliser pour faire comprendre le principe du rythme, mais les enfants apprennent également à reconnaître la hauteur des sons. Ils chantent et dansent beaucoup, l'écoute musicale étant mise à l'honneur.

Ces cours d'éveil sont fortement conseillés avant d'engager des cours d'initiation instrumentale et d'apprentissage du solfège.

Ils représentent un excellent moyen de familiariser l'enfant avec la musique, l'instrument, le langage et les codes musicaux. C'est aussi la meilleure introduction à l'entrée dans l'apprentissage musical proprement dit.

+ PLUS D'INFOS

05 58 45 14 45 ou 07 56 42 99 08 ✉ musique@cc-paysgrenadois.fr

cc-paysgrenadois.fr/culture_et_patrimoine/ecole_de_musique.html

SEPTEMBRE 3

PORTES OUVERTES

Venez découvrir la variété des disciplines enseignées dans nos murs, rencontrer l'équipe pédagogique et administrative et leur poser toutes vos questions !

de 17h à 19h

Ecole de Musique du Pays Grenadois - 272, avenue de Villeneuve 40270 Grenade-sur-l'Adour

SEPTEMBRE 11

Les élèves de l'Ecole de Musique participent au Festival Moun en Fanfare !

À l'occasion de la 3ème édition du Festival Moun en "Fanfare", les Pastors of Muppets qui sillonnent la France et l'Europe depuis 17 ans pour y répandre leur métal cuivré et métalliser la planète, invitent les élèves de l'Ecole de Musique à participer à un concert qui s'annonce exceptionnel ! Rendez-vous le jeudi 11 septembre 2025 à :

19h30 | Place Charles de Gaulle à Mont-de-Marsan pour une performance des artistes en extérieur,

20h30-22h | Théâtre Le Molière à Mont-de-Marsan pour un concert en salle gratuit, sur réservation (dans la limite des places disponibles) au 06 19 04 14 85.

PARENTALITÉ

On ne naît pas parent, on le devient !

Depuis 4 ans, la Communauté de Communes s'engage activement dans une démarche de soutien à la parentalité, animée notamment via le Comité Territorial Parentalité. Cette initiative vise à accompagner les familles à travers une offre variée d'événements festifs, ludiques et pédagogiques. Sorties en famille, soirées jeux de société, sport en famille ou encore conférences thématiques sont autant d'occasions proposées au grand public pour partager des moments conviviaux et enrichissants. Ces projets sont le fruit d'une collaboration étroite entre les agents des services enfance-jeunesse de la Communauté de Communes et les acteurs institutionnels ou associatifs locaux, tous engagés pour le bien-être des familles.

Un logo spécifique pour identifier nos actions !

Pour faciliter l'identification des manifestations destinées aux familles, un logo « Label famille » a été créé. Ce repère visuel vous permet de reconnaître rapidement les événements dont le contenu est adapté aux sorties en famille.

Pour en savoir plus et suivre nos prochaines initiatives, n'hésitez donc pas à consulter les informations disponibles sous ce logo ou à prendre contact avec le service enfance-jeunesse de la Communauté de Communes.

Rejoignez notre collectif de parents pour échanger et construire avec nous des actions en faveur des familles !

Une réflexion est en cours pour créer un collectif de parents ouvert à tous et dédié au soutien à la parentalité.

Son objectif : proposer des actions favorisant les moments familiaux, permettant aux parents d'échanger entre eux sur le thème de la parentalité et créant du lien entre les acteurs de l'enfance sur le territoire du Pays Grenadois.

Dans ce cadre, deux cafés des parents ont déjà été organisés, les 14 mars et 16 mai 2025. Ils ont tous deux rencontré un franc succès.

VENEZ DISCUTER PARENTALITÉ PENDANT QUE VOS ENFANTS S'AMUSENT

Ces rencontres conviviales offrent un espace d'échange et de partage entre parents, favorisant le soutien par les pairs et l'entraide face aux défis du quotidien. Elles constituent des occasions privilégiées pour partager vos expériences, poser vos questions et bénéficier de conseils de parents vivant des situations similaires.

Ces cafés des parents sont agrémentés de temps de convivialité tels que repas partagés et proposent, en parallèle, des activités ludiques aux enfants pour les occuper le temps de la rencontre et rendre les parents 100 % disponibles.

VOUS AVEZ DES IDÉES, VENEZ LES PARTAGER AVEC NOUS !

Nous invitons chaleureusement tous les parents à rejoindre cette démarche collective et à venir enrichir avec nous la proposition d'actions en faveur des familles. La prochaine rencontre se tiendra le vendredi 26 septembre 2025.

Votre expérience et votre engagement sont précieux pour construire un territoire où il fait bon grandir en famille. Nous souhaitons réellement agir pour vous, mais avec vous.

Des rencontres seront proposées plusieurs fois dans l'année, dans une ambiance chaleureuse et accessible à tous. N'hésitez pas à venir seul, en couple ou en famille !

+ PLUS D'INFOS

06 20 00 62 01

enfance.jeunesse@cc-paysgrenadois.fr

SEPTEMBRE 26

PROCHAIN CAFÉ DES PARENTS

à partir de 18h30

Maison de l'Enfance du Pays Grenadois - 270, avenue de Villeneuve - 40270 Grenade-sur-l'Adour

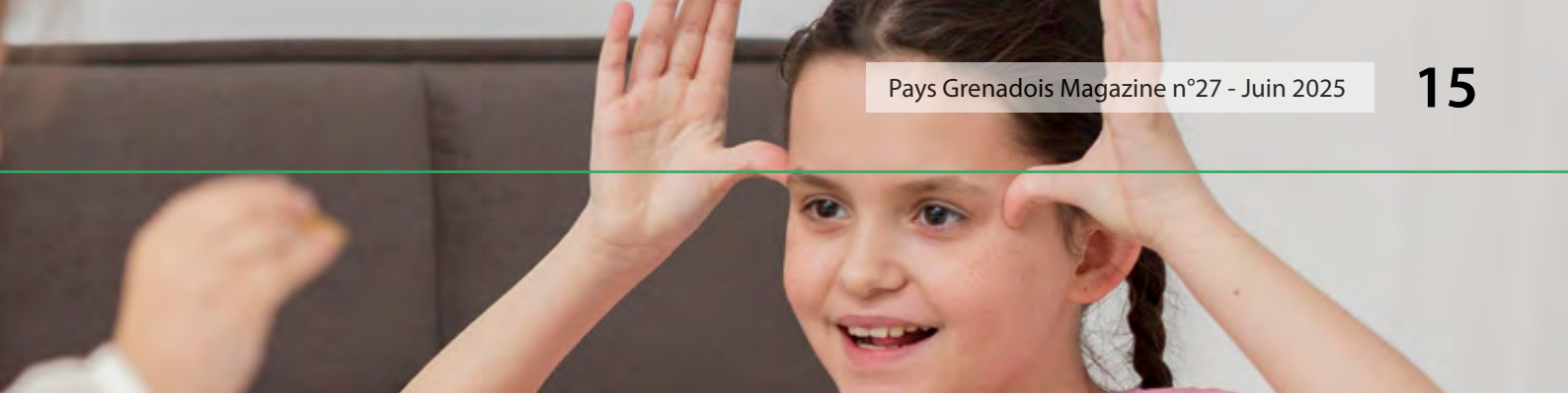

Retour sur le projet « Dys'Positif » autour des troubles du neurodéveloppement chez l'enfant

Accompagner un enfant avec des troubles du neurodéveloppement et de l'apprentissage ("DYS", TDAH) peut être un vrai parcours du combattant !

Pour aider les parents à trouver l'accompagnement adéquat et répondre à leurs interrogations, la Communauté de Communes et son réseau de partenaires proposaient, les 9, 10 et 17 mai derniers, deux rendez-vous spécifiques.

UNE FORMATION GRATUITE POUR LES PARENTS D'ENFANTS PORTEURS DE TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT (TND)

Suivie par 15 personnes, cette formation dispensée les 9 et 10 mai par Fabrice Pastor (*neuropsychologue, conférencier, auteur et formateur à l'Institut Irles de Bordeaux*) a permis au groupe, par la qualité des contenus, des échanges et la diversité des supports proposés, de mieux comprendre ces troubles souvent mal connus.

Les participants ont pu, à travers cette formation de 2 jours :

- découvrir en détail les TND au regard des dernières études scientiques,
- apprendre à détecter les potentiels signes d'alerte, repérer les caractéristiques et symptômes des TND,
- en savoir plus sur les prises en charge possibles,
- mais aussi identier les fausses informations qui foisonnent sur internet.

UNE JOURNÉE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES ENTIÈREMENT CONSACRÉE AUX TND

Ateliers, conseils de professionnels, animations, temps d'échange et présentation d'outils facilitant le quotidien étaient au programme de cette journée grand public organisée le 17 mai.

Parmi les intervenants présent ce jour-là, on notera la participation :

- du **Centre des Troubles d'Apprentissage des Landes (CTAL)** qui diagnostique les troubles, accompagne et oriente les parents,
- de **Claire Rouchon**, auteure du livre « Mon enfant est dyslexique, quelle chance ! »,
- de l'**association Dyspraxie France Dys 40** qui a animé des ateliers « Dans la peau d'un Dys » permettant de comprendre et dépasser les difficultés du quotidien,
- du **Pôle Ressources Inclusion de l'association Jeunesse au Plein Air** qui conseille les parents en difficulté pour l'accueil de leurs enfants dans les structures périscolaires,
- de **Nathalie Mounet**, graphopédagogue, qui a délivré de nombreux conseils axés sur la motricité fine et l'écriture.

Un grand merci à la Ludo-Médiathèque de Bordères-et-Lamensans pour sa collaboration dans ce projet mais également pour la mise à disposition de ses locaux durant ces 3 jours.

Sachez que la **Ludo-Médiathèque de Bordères-et-Lamensans** dispose de nombreuses **ressources pédagogiques** relatives aux troubles du neurodéveloppement et de l'apprentissage.

N'hésitez pas à y faire un tour !

168, chemin de Pebon
40270 Bordères-et-Lamensans

ENFANCE-JEUNESSE

Les vacances d'été seront animées !

Pour permettre aux enfants et adolescents du territoire de profiter pleinement des vacances d'été, les services enfance-jeunesse de la Communauté de Communes organisent des mini-séjours, des séjours, des sorties et une multitudes d'actions ludiques et pédagogiques ! En voici un petit aperçu.

Séjours jeunes : les inscriptions sont ouvertes !

Deux séjours pour les jeunes de 11 à 17 ans sont organisés durant l'été. Chacun d'entre eux est prévu pour 16 jeunes et sera encadré par 2 animateurs.

Hébergés en pension complète, les ados pourront profiter de plusieurs activités telles que balades, découverte du site, animations multi-sports, jeux, veillées... mais également prendre part à la vie collective et se responsabiliser.

Ces séjours sont ouverts aux jeunes des 11 communes du Pays Grenadois : Artassenx, Bascons, Bordères-et-Lamensans, Castandet, Cazères-sur-l'Adour, Grenade-sur-l'Adour, Larrivière Saint-Savin, Le Vignau, Lussagnet, Maurrin et Saint-Maurice-sur-Adour.

SÉJOUR EN CHARENTE-MARITIME (17) DU 15 AU 18 JUILLET 2025 **Activités :** surf, téléski, promenade en mer aux abords du Fort Boyard, balade à cheval et sortie Aquapark. **Coût du séjour :** entre 49 et 321 € en fonction du quotient familial des familles.

+ PLUS D'INFOS

🕒 05 58 03 79 02 ou 06 14 13 32 08

✉ espacejeunes@cc-paysgrenadois.fr

💻 cc-paysgrenadois.fr/services/espace-jeunes.html

SÉJOUR DANS L'AUDE (11) DU 4 AU 8 AOÛT 2025

Activités : catamaran, kayak en mer, bouée tractée, baptême de plongée sous-marine, char à voile, visite de la réserve africaine de Sigean.

Coût du séjour : entre 71 et 468 € en fonction du quotient familial des familles.

Grâce au **DISPOSITIF "COLO APPRENANTE"**, bénéficiez d'une aide supplémentaire et économisez entre 100 et 200 € sur le séjour du mois d'août !

Il s'agit d'une aide accordée aux familles dont le quotient familial est inférieur à 1 500 €.

Exemple : pour une famille ayant un quotient familial situé entre 1 000 et 1 500 €, le coût du séjour sera ramené à 268 € au lieu de 468 €.

KERMESSE - SPECTACLE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS TERRE D'AVENTURES

L'Accueil de Loisirs "Terre d'Aventures" vous invite le vendredi 25 juillet 2025, à partir de 18h, à sa traditionnelle kermesse estivale qui aura pour thème : la piste aux étoiles !

De nombreuses animations (jeux, tombola, pesée du jambon, structures gonflables, etc...) vous seront proposées durant cette nouvelle édition qui sera également agrémentée d'un spectacle.

🕑 de 18h à 20h

📍 Maison de l'Enfance du Pays Grenadois - 270, avenue de Villeneuve 40270 Grenade-sur-l'Adour

Retrouvez le programme complet des animations estivales de l'Accueil de Loisirs sur *www.cc-paysgrenadois.fr/services/fichiers/ALSH/2025/Programme-ALSH-ETE-2025-web.pdf*

JUILLET 5

Le Conseil Communautaire de Jeunes organise une grande journée de la jeunesse

Un projet culturel et citoyen d'envergure pour les jeunes du territoire se dessine depuis quelques semaines. En effet, les membres du Conseil Communautaire de Jeunes (CCJ) du Pays Grenadois ont émis le souhait, dès leur prise de fonction, d'organiser une grande journée à destination des 11-20 ans.

Cette manifestation a pour objectif de réunir tous les jeunes du territoire y compris ceux ne fréquentant pas les structures jeunesse du Pays Grenadois.

Cette journée, organisée sur l'esplanade de la Maison des Jeunes, proposera des activités ludiques et gratuites mais également des temps d'échange et de sensibilisation sur des sujets qui peuvent questionner les jeunes.

AU PROGRAMME :

- initiation au skateboard avec La Brigade à Roulettes,
- atelier graff,
- baby-foot humain,
- Puissance 4 Basket,
- animation hip-hop,
- stands de prévention :
  > se protéger du soleil avec la Ligue contre le Cancer,
  > connaître les bonnes pratiques sur Internet et dans l'usage des réseaux sociaux avec Les Promeneurs du Net,
  > approche autour de la dépendance à l'alcool, au tabac, aux drogues illicites et au jeu avec La Source Addictions Landes,
  > informations sur les droits sexuels et reproductifs (contraception, avortement, dépistage, violences...) avec le Planning Familial.

Deux concerts d'artistes locaux clôtureront cette journée à laquelle un food-truck est également convié.

Une buvette sera par ailleurs proposée tout au long de la journée par les jeunes à l'initiative du projet "ça bulle" (*projet mené avec la Ludo-Médiathèque de Bordères-et-Lamensans*).

Rendez-vous le samedi 5 juillet 2025 :

🕑 de 14h à 21h

📍 Esplanade de la Maison des Jeunes du Pays Grenadois (city stade et skatepark) - 24 bis, avenue d'Hésingue 40270 Grenade-sur-l'Adour

Pour financer cette journée, les membres du CCJ ont déposé un dossier d'appel à projet auprès du Département des Landes.

+ PLUS D'INFOS
✆ 05 58 03 79 02 ou 06 14 13 32 08
✉ infojeunes@cc-paysgrenadois.fr
💻 cc-paysgrenadois.fr

Évolution des tarifs de l'Accueil de Loisirs

De part les nouvelles restrictions budgétaires nationales, le Département des Landes est désormais contraint de recentrer ses actions vers ses compétences premières et, de ce fait, ne reconduira pas ses aides à la rentrée 2025.

Pour ces raisons, **la Communauté de Communes travaillera prochainement à une actualisation des tarifs** de l'Accueil de Loisirs Terre d'Aventures, inchangés depuis septembre 2020.

+ PLUS D'INFOS
✆ 05 58 45 41 15 ✉ alsh@cc-paysgrenadois.fr
💻 cc-paysgrenadois.fr/services/ALSH.html

GESTION DES DÉCHETS

Équipez-vous pour mieux trier !

Distribution gratuite de composteurs et de caisses Déchet'tri

Afin de permettre aux usagers du territoire de réaliser un meilleur tri des déchets, le SICTOM du Marsan propose de multiples solutions. Nous vous proposons aujourd'hui d'en découvrir deux.

LE COMPOSTEUR

Vous pouvez commander gratuitement votre composteur en remplissant un formulaire spécifique sur le site du SICTOM :
www.sictomdumarsan.fr/Prevention/Demande-d-un-composteur2

Le composteur en bois est composé, en fonction du modèle :

- de 2 blocs de 42 x 65 cm et d'un couvercle 70 x 40 cm
- de 2 blocs de 60 x 82 cm avec couvercle intégré
- et est accompagné d'un bio-seau en plastique.

La distribution est obligatoirement précédée d'un temps de sensibilisation de 15 minutes, assurée par les guides composteurs du SICTOM.

Les composteurs peuvent être récupérés directement au SICTOM à Saint-Perdon ou lors de distributions organisées sur les communes dépendant du SICTOM.

+ PLUS D'INFOS

SICTOM du Marsan
1038, route du Marcadé
40090 Saint-Perdon

05 58 06 74 74

sictomdumarsan.fr

LA CAISSE DÉCHET'TRI

Cette caisse est un contenant qui permet de trier, stocker et faciliter le transport des petits **déchets tels que les piles, les ampoules, les cartouches d'encre, les petits appareils électriques, les stylos, les CD ou encore la vaisselle cassée** vers la déchetterie.

Vous pouvez commander votre caisse déchet'tri gratuitement et dans la limite d'un exemplaire par foyer, en remplissant le formulaire en ligne proposé sur le site internet du SICTOM :
www.sictomdumarsan.fr/Collecte-et-decheteries/Ma-decheterie/Demande-de-caisse-dechet-tri2

Pourquoi composter ?

Pour valoriser une partie de vos restes alimentaires (épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, boîtes et coquilles d'œufs...).

Le compost permet de transformer les matières organiques en humus, un engrais naturel précieux pour votre potager et vos plantations !

En compostant, vous réduisez également votre poubelle d'ordures ménagères.

Les biodéchets représentent encore 42 kg par an et habitant mis dans les ordures ménagères (sur 195 kg par an et par habitant en moyenne).

Votre déchetterie adapte ses horaires pour mieux faire face aux fortes chaleurs de la saison estivale et continuer à vous accueillir dans de bonnes conditions.

SICTOM DU MARSAN — Communauté de Communes DU PAYS GRENADOIS

DU 16 JUIN AU 13 SEPTEMBRE 2025,
VOTRE DÉCHETTERIE PASSE EN

HORAIRES D'ÉTÉ

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
GRENADE-SUR-L'ADOUR *ZA de Guillaumet* 05.58.45.19.89	ETÉ du 15 juin au 15 sept	7h30-12h30 13h-15h	7h30-12h30 13h-15h	7h30-13h	FERMÉE	7h30-12h30 13h-15h	7h30-12h30 13h-15h

VIE DES SENIORS

Semaine Bleue : vieillir, une force à partager !

La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire ! Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la Semaine Bleue a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations.

À cette occasion, **les personnes de plus de 55 ans sont invitées à participer à des activités gratuites** principalement axées sur la prévention et le bien vieillir chez soi.

Inscrit dans ce dispositif depuis 2018, le CIAS du Pays Grenadois proposera cette année **trois animations échelonnées entre le 6 et le 10 octobre 2025**.

1. Rencontre musicale

La musique, un lien privilégié pour une belle rencontre intergénérationnelle !

La musique est un langage universel : une conviction forte pour le corps enseignant de l'école de musique du Pays Grenadois qui convie les plus de 55 ans dans ses locaux pour un atelier musical intergénérationnel et participatif aux côtés des jeunes élèves de l'école de musique.

🕑 RDV le mercredi 8 octobre 2025.

📍 Ecole de Musique du Pays Grenadois - 272, route de Villeneuve 40270 Grenade-sur-l'Adour.

2. Réunion de prévention « le sommeil : un trésor ! »

En partenariat avec l'Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires (ASEPT), le CIAS vous convie à une réunion d'information sur le sommeil et les seniors.

Cette réunion sera l'occasion de s'interroger sur le lien entre le vieillissement et le sommeil. Comment ça marche ? Pourquoi dort-on parfois différemment ? De quelle manière fonctionne le sommeil au cours de la vie ? Qu'est-ce qui change avec l'avancée en âge ?

À l'issue de cette rencontre, vous aurez la possibilité de vous inscrire à un cycle de 7 ateliers collectifs (environ 12 personnes). Gratuits et organisés à raison d'une séance par semaine, ces ateliers de 2 heures chacun, conjuguent contenu scientifique, conseils pratiques et convivialité.

🕑 RDV le mardi 7 octobre 2025, de 14h30 à 16h.

📍 Communauté de Communes du Pays Grenadois - 14, place des Tilleuls - 40270 Grenade-sur-l'Adour.

3. Dictée intergénérationnelle

Vous aimez les mots, les souvenirs d'école et les défis amusants ? Alors rejoignez-nous pour une dictée intergénérationnelle placée sous le signe de la convivialité et du partage !

Ce rendez-vous qui se veut familial et ludique est ouvert à tous. Il permettra de fédérer petits et grands autour d'un exercice orthographique souvent redouté !

L'objectif, au-delà de s'évaluer après quelques années passées loin des bancs de l'école, sera surtout de favoriser l'échange et le partage des savoirs entre toutes les générations. Cette dictée sera animée par Guy Revel, maire honoraire de Le Vignau et ancien directeur de l'IUFM de Mont-de-Marsan.

🕑 Jeudi 9 ou vendredi 10 octobre 2025 (*date en cours de validation*).

📍 Foyer rural Jacques Dauriac - Avenue de Chalampé - 40270 Le Vignau.

+ PLUS D'INFOS

✆ 05 58 03 57 11 ✉ animation.cias@cc-paysgrenadois.fr

🖳 cc-paysgrenadois.fr/ services/sad-sap/animations_seniors.html

CARNET D'ADRESSES

SIÈGE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverture au public
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade-sur-l'Adour
Tél. 05 58 45 44 42
secretariat@cc-paysgrenadois.fr

Site internet : cc-paysgrenadois.fr

Suivez notre actualité en temps réel sur :
Facebook : facebook.com/PaysGrenadois
Instagram : @paysgrenadois

ESPACE FRANCE SERVICES
Tél. 05 58 03 75 57
franceservices@cc-paysgrenadois.fr

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (CIAS)
Tél. 05 58 03 57 11
sad.sap@cc-paysgrenadois.fr

OFFICE DE TOURISME
Tél. 05 58 45 45 98
tourisme@cc-paysgrenadois.fr

MAISON DE L'ENFANCE

270, avenue de Villeneuve - 40270 Grenade-sur-l'Adour

RELAIS PETITE ENFANCE
Tél. 05 58 45 16 39 - 06 16 99 12 60
rpe@cc-paysgrenadois.fr

ACCUEIL DE LOISIRS « TERRE D'AVENTURES »
Tél. 05 58 45 41 15
alsh@cc-paysgrenadois.fr

MAISON DES JEUNES (ESPACE JEUNES - SERVICE INFO JEUNES)

24 bis, avenue d'Hésingue - 40270 Grenade-sur-l'Adour
Tél. 05 58 03 79 02 - 06 14 13 32 08
espacejeunes@cc-paysgrenadois.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

272, avenue de Villeneuve - 40270 Grenade-sur-l'Adour
Tél. 05 58 45 14 45 - 07 56 42 99 08
musique@cc-paysgrenadois.fr

RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

4, place des Déportés - 40270 Grenade-sur-l'Adour
Tél. 05 58 45 90 30 / Numéro d'astreinte : 06 38 18 31 29
contact@eau-paysgrenadois.fr

AGENDA

QUELQUES DATES À NOTER DANS VOS AGENDAS !

Pour ne rien râter de l'actualité du Pays Grenadois, abonnez-vous à la NEWSLETTER de l'Office de Tourisme sur simple demande au :

05 58 45 45 98

Sinon, rendez-vous sur notre AGENDA EN LIGNE :

tourisme-paysgrenadois.fr/agenda

SAMEDI 5 JUILLET (14h-21h)	**Journée de la Jeunesse du CCJ** à Grenade-sur-l'Adour
VENDREDI 25 JUILLET (18h-20h)	**Kermesse-spectacle de l'Accueil de Loisirs** à Grenade-sur-l'Adour
MERCREDI 3 SEPTEMBRE (17h-19h)	**Portes Ouvertes de l'École de Musique** à Grenade-sur-l'Adour
SAMEDI 6 SEPTEMBRE (9h-12h30)	**Forum des Associations** à Larrivière-Saint-Savin
SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE	**Journées du Patrimoine** en Pays Grenadois
VENDREDI 26 SEPTEMBRE (18h30)	**Café des Parents** à Grenade-sur-l'Adour
DU LUNDI 6 AU VENDREDI 10 OCTOBRE	**Semaine Bleue du CIAS** à Grenade-sur-l'Adour et Le Vignau
JEUDI 23 OCTOBRE (15h30)	**Chantons sous les P'tits Pins** (festival jeune public) à Larrivière-Saint-Savin